

TRI ET RECYCLAGE DES EMBALLAGES MÉNAGERS

Chiffres clés 2021



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Geste de tri

54 KG

d'emballages triés par habitant et par an en moyenne dont : **20 KG** d'emballages en papier-carton, acier, aluminium et plastique et **34 KG** d'emballages en verre

89%*

des Français trient les emballages, **51%** systématiquement

41,6 M

d'habitants peuvent trier tous leurs emballages grâce à la simplification du geste de tri (au 31/12/2021)

Objectif :

100%

d'ici 2023



Performances de recyclage

72%
de taux de recyclage

soit **3,8 M**
de tonnes
d'emballages
ménagères
recyclées



Bénéfices environnementaux

2,2 M
de tonnes de CO₂
évités grâce
au recyclage
des emballages

soit l'équivalent d'
1 M
de voitures en moins
sur les routes



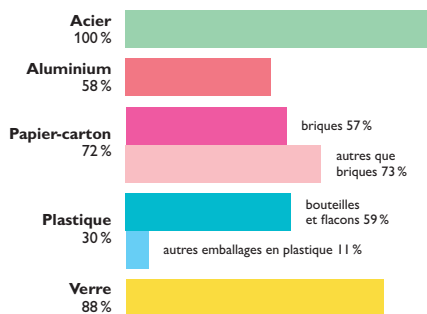
Emballages ménagers : rebond post-covid et geste de tri renforcé

En 2021, 1 390 000 tonnes d'emballages supplémentaires ont été recyclées par rapport à 2020. Une forte progression qui s'explique par 3 principaux facteurs :

- **L'activité de la collecte et des centres de tri** qui avait été légèrement impactée par la crise sanitaire, a retrouvé son plein fonctionnement.
- **Le secteur du e-commerce** reste dynamique au bénéfice de la performance des cartons, bien triés par les consommateurs.
- **Les habitants ont trié et permis de recycler plus d'emballages** grâce à la simplification du geste de tri qui se déploie partout en France. Les tonnes recyclées d'emballages en plastique qui se trient désormais dans le bac jaune (pots, barquettes, films, tubes, etc.) augmentent de 37 % par rapport à 2020.

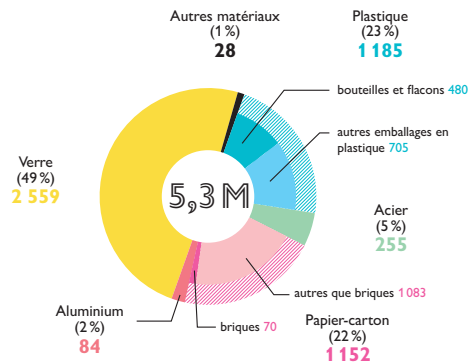
Le taux de recyclage des emballages est de 72 %, une hausse record de 3 points par rapport à 2020. Il progresse pour tous les matériaux.

Taux de recyclage par matériau (en %)



Répartition du gisement d'emballages qui contribue au financement de la filière

(en milliers de tonnes – chiffres arrondis)



M = million(s), MD = milliard(s).
Chiffres arrondis. Chiffres détaillés dans le Rapport d'activité Citeo / Adelphe 2021, disponible sur citeo.com.
Les chiffres de tonnages et de taux de recyclage communiqués correspondent aux gisements mis en marché et tonnages recyclés sur le seul périmètre du groupe Citeo. Ils n'intègrent pas les tonnages des clients sous contrat avec un autre titulaire.

Entreprises

23 209
contrats clients

847 M€
de contributions au titre de l'année



Collectivités locales

684
collectivités locales sous contrat

soit **100%**
des habitants qui ont accès à un dispositif de tri des emballages



TRI ET RECYCLAGE DES PAPIERS GRAPHIQUES

Chiffres clés 2021



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Performances de recyclage

62 %**
de taux de recyclage

soit
11M
de tonnes de
papiers recyclés



Bénéfices environnementaux

19 MD
de litres d'eau
économisés grâce au
recyclage des papiers

soit l'équivalent de
6 400
piscines olympiques



Geste de tri

15 KG
de papiers triés par habitant
et par an en moyenne

87%*
des Français trient
les papiers, **41%**
systématiquement



Entreprises

3 931
contrats clients

Gisement
des papiers
qui contribue
au financement
de la filière :

1,1M
de tonnes de papiers

14 M€
de contributions en
nature des éditeurs
de presse au titre
de l'année***

63,3 M€
de contributions
financières au titre
de l'année



Collectivités locales

688
collectivités locales
sous contrat

soit
99,6%
des habitants qui ont
accès à un dispositif
de tri des papiers



Les chiffres communiqués sur les papiers graphiques sont calculés sur les tonnages mis en marché et recyclés en 2020.

* Observatoires du geste de tri des emballages et des papiers – 2019 – Ipsos.

** Calculé sur la base du gisement total des papiers mis en marché, collecté par le Service public de prévention et de gestion des déchets.

*** Équivalent en euros des espaces médias mis à la disposition de Citeo pour mobiliser sur le tri et le recyclage des papiers.

Papiers graphiques : consommation et tonnes recyclées en baisse, mais le geste de tri reste fort

La crise sanitaire impacte fortement à la baisse les mises en marché de papiers graphiques (-17,5 %) et les tonnes recyclées (-15,4 %). Le taux de recyclage est cependant en augmentation de 1,5 point par rapport à 2020, et atteint 62 %, grâce au geste de tri des habitants.

Comment sont calculés les taux de recyclage ?

En France, le taux de recyclage des emballages ménagers est calculé en divisant le poids des matériaux à l'entrée du processus de recyclage par la quantité mise sur le marché. Les tonnages de métaux issus des mâchefers (résidus solides provenant de l'incinération des ordures ménagères) sont également pris en compte quand ils en sont extraits pour être recyclés en acier et aluminium. Le taux de recyclage des papiers graphiques se calcule en divisant le tonnage de papiers recyclés issus de la collecte sélective par le tonnage total de papiers graphiques pris en charge par le Service public de prévention et de gestion des déchets (SPPGD) dans les collectivités sous contrat. De nouvelles règles de calcul des taux de recyclage, communes à tous les états membres de l'Union européenne, ont été définies et seront mises en œuvre en janvier 2023.

